

COMITÉ D'ENTREPRISE DE FÉVRIER ET MARS 2017

AVERTISSEMENT : Toute ressemblance avec des personnes existantes est inévitable, mais indépendante de notre volonté !

Édito

Le CE est une instance incontournable d'échange entre base et sommet. Ainsi, nous avons vécu des moments intenses de dialogue au CE de mars.

Sur la **Convention du personnel**, tout d'abord : vos représentants CFDT ont applaudi le Président (venu par surprise), le DGD et plus généralement la direction pour l'organisation de ce rassemblement que nous réclamions en votre nom depuis longtemps.

Sur **CFA** ensuite : pas de lancers de tomates (nous sommes non-violents) mais les interventions CFDT ont permis de faire comprendre au DGD et au Secrétaire Général que la version soft de la situation, présentée par la DIL, était loin de la réalité du terrain...

Actualités (CE de mars)

► Le président ne devait pas être là, mais il a été libéré et s'est empressé de venir nous voir ! Suite à nos félicitations pour l'organisation de la Convention, il indique que nous avons bien fait d'insister (son expression exacte "de nous tordre le bras" mais on vous l'a dit, on n'est pas violent : on n'aurait jamais fait ça). Ça fait plaisir !

Il note que cela répondait à une très forte attente puisqu'avec un seul mail, le comité d'organisation a reçu 823 inscriptions ! Ce succès est une œuvre collective, et la dynamique qui s'est créée doit perdurer : pour lui "il faut qu'après avoir été heureux à la Convention, on travaille pour être heureux tous les jours au travail."

Nous, on ne demande que ça, mais... avec la baisse des effectifs de référence, CFA et le reste, c'est pas gagné.

► Le président nous indique que la Cour des Comptes sortira bientôt son nouveau rapport sur la gestion de

l'agence [NDLR : il a été publié le 23/03/17]. A priori « rien de vraiment nouveau sous le soleil », toujours les mêmes récriminations (nombre de sites centraux, nombre de m² par personne,...) plus une nouvelle : l'ensemble des sites ont été conservés lors de la fusion des régions (quel manque d'optimisation économique !). La Cour précise toutefois que l'Agence assume ses missions de manière "globalement satisfaisante", ce qui nous fait penser aux mots de la Ministre lors de la Convention : "L'ADEME travaille bien, voire très bien". Dans les deux cas, en équivalent-personne normale, cela correspond à "Très bien ! Super ! Cool ! Top ! Vous êtes les meilleurs !"

► N'ayez pas peur, le petit problème dans la trésorerie (pas de versement sur les comptes de l'ADEME avant mai) n'empêchera pas l'agence de vous verser vos salaires, l'État est de toute façon garant ! Par

contre le salaire des bénéficiaires... c'est pas gagné ! Les grosses entreprises vont devoir attendre un peu... Les poches devraient être vides fin avril, pour accueillir le versement de TGAP de mi-mai. Début 2018, ce sera sans doute plus délicat...

► Et puisqu'on parle des salaires, la direction se félicite du cadrage obtenu pour l'ouverture de la négociation salariale (1,89%), bien au-dessus d'autres EPIC. Selon le Président, c'est "parce que nous le valons bien". Attention à ne pas trop s'enflammer quand même : à la fin du mois, ça ne fera (toujours) pas grand-chose sur notre feuille de paye.

► Enfin le Directeur Général Délégué nous donne quelques indications sur le PIA3 (Programme Investissements d'Avenir), dans lequel l'ADEME est fléchée sur 4 actions et devra gérer 1 milliards d'euros. Y a plus qu'à...

Politique de l'apprentissage à l'ADEME

La **CFDT se félicite** de la politique de l'ADEME qui a fait le choix d'accueillir 20 collègues en alternance, ce qui permet de faciliter l'insertion professionnelle des

jeunes. **Il faut cependant bien veiller** à ce que les tuteurs disposent du temps nécessaire au suivi, ce qui devrait être intégré dans l'EIA, que le poste soit sur une

mission non pérenne de l'ADEME. **Il serait aussi opportun pour l'ADEME de définir une stratégie sur les thématiques à privilégier.**

Stratégie entreprise

La stratégie entreprise concerne tous les acteurs économiques (entreprises, banques, artisans, ...) et a pour objectif de les mobiliser pour réduire les empreintes environnementales, pour proposer des solutions sur la transition écologique et énergétique, notamment par l'innovation, et pour promouvoir la durabilité des filières tout en rendant l'action de l'ADEME plus visible à l'extérieur.

La **CFDT salue le mode de construction** de cette stratégie élaborée dans la logique d'une feuille de route évolutive et le mode de fonctionnement participatif avec l'implication de nombreux adémiens, qui pourrait servir de modèle à l'ADEME.

Mais la **CFDT questionne la direction** sur les moyens humains et financiers alloués, et donc sur l'applicabilité de la stratégie. Il ne sera pas possible de tout faire partout et la **CFDT propose** de fonctionner sur les territoires avec des opérations pilotes, qui seraient reproductibles.

Une articulation de toutes les stratégies ainsi que la visibilité des moyens inhérents est nécessaire à la stratégie globale de l'ADEME.



Point d'actualité CFA

Après nous avoir présenté le plan d'action du 2nd semestre 2016 s'articulant autour de la formation, de l'accompagnement, de l'assistance, du renforcement de référents et du renfort externe de personnel, la DIL aborde les chantiers 2017 concernant l'ouverture de CFA d'une part (pour laquelle il a été précisé qu'il a fallu opérer d'importants travaux de corrections de données afin de la fiabiliser au mieux) et la clôture de l'exercice 2016, d'autre part. Tout cela se matérialise par la remise de tableaux et d'états réglementaires (cependant pas encore tous validés) en vue d'une présentation au CA d'avril.

On nous annonce l'arrivée fin mars, d'une version dite « majeure » 2.7 que l'éditeur CFA (GFI) doit mettre à disposition de l'ADEME : s'il est question de rajout de fonctions, ne nous emballons pas, pas de changement notable sur l'approche gestionnaire malheureusement, mais plutôt une consolidation pour une version stable ; GFI prévoirait même une meilleure performance sur le

temps de réponse du logiciel en septembre prochain : attendons quand même de le voir pour le croire !

Puis est abordé le non moins important « reste à faire », à savoir : tous les travaux non traités en 2015 préparant l'arrivée de CFA (non encore réalisés en 2016 et repoussés à 2017), et toutes les évolutions demandées dès l'ouverture de CFA et restant à mettre en place. Viendra ensuite le plan de formation 2017 programmant des sessions pour les marchés.

Enfin, la conclusion est qu'aucun problème majeur n'a été détecté depuis l'ouverture 2017, que l'activité d'assistance a changé de nature depuis l'an dernier en traitant à présent des problèmes mineurs, et que l'équipe d'assistance est même sollicitée pour des actions parfois hors périmètre ?!

Le moins qu'on puisse dire c'est qu'il y a un énorme fossé entre le ressenti des gestionnaires et ce qui est annoncé ! **Pour les élus de la CFDT, cette représentation de la situation de CFA est une suite linéaire**

de chiffres et qu'elle est bien loin de refléter la réalité de terrain qui n'est pas aussi optimiste puisque de nombreuses gestionnaires sont encore en difficulté et ne prennent plus, pour certaines, la peine de demander de l'assistance (expliquant ainsi la diminution de tickets affichée par la DIL).

La CFDT trouve regrettable que cette note ne prenne pas en compte le vécu des salariées. Elle ne présente pas non plus d'analyse en profondeur de l'ensemble des dysfonctionnements engendrés entre services et par conséquent, pas de mise en perspective pour en tirer des enseignements. Elle demande un chiffrage de l'ensemble des surcoûts engendrés par les défauts et carences du logiciel, les heures passées par la DIL, celles perdues par les gestionnaires (bref tout ce qui pourra déterminer le coût in fine de CFA), et que l'inspection générale mène un audit de processus pour analyser les origines et conséquences de cette opération.

Changement de messagerie

La société IBM, qui est l'éditeur de notre messagerie



, a pris la décision, en 2016, d'arrêter le support de ce logiciel, pour des raisons de stratégie d'entreprise. La direction nous informe donc qu'elle a préparé ce changement, qu'elle a fait un comparatif et que,

comme par hasard, c'est le logiciel de MICROSOFT qui a été choisi.



Le document présenté est sommaire et ne compte pas de vrai comparatif entre plusieurs solutions incluant des logiciels libres. La CFDT ne peut que constater que ce choix a été fait à la va-vite, ce que l'on comprend quand on connaît la charge de travail de la DIL et son manque

de connaissance des logiciels libres. Nous regrettons que l'Agence continue à s'engager dans une dépendance de plus en plus grande vis à vis d'un éditeur de logiciels nord-américains. Imaginons que Microsoft, pour les mêmes raisons qu'IBM en 2016, décide d'arrêter le support d'OUTLOOK dans 3 ou 5 ans ? Pour nous, la seule vraie réponse est le logiciel libre, qui garantit la continuité du support, indépendant de telle ou telle entreprise.

Déménagement de Vicat



La direction a présenté les évolutions du projet de déménagement vers le site de Faiway (Montrouge) depuis le dernier CE. Elle a ainsi précisé qu'il ne reste qu'un seul scénario : sur 2 étages complets (R1+R2). Le nouveau scénario d'aménagement remis aux élus ne présente plus de bureau au-delà de 3 personnes mais plus de la moitié des salariés se retrouveraient dans ces bureaux à 3.

La direction, devant la réticence forte du CE, rappelle que les plans d'aménagement des locaux présentés restent des plans « théoriques » à ce stade. Il y aura bien une remise à plat du projet d'aménagement des bureaux, avec un aménageur et la consultation des salariés.

La Direction de l'Immobilier de l'État a donné un avis favorable mais le bail reste à présenter devant la DDFIP

et le contrôleur budgétaire et comptable du ministère (CBCM) pour avis. Enfin : consultation du CHSCT le 30/03, du CE le 11/04 et le CA juste après, le 13/04.

Concernant la suite (projet d'aménagement, puisque le déménagement est visiblement « acquis »), la direction s'entoure d'un AMO sur l'aménagement dit « programmist ». Le bureau d'études MAGNETI (groupe AREP) a été retenu. La CFDT a demandé si le programmist pourrait choisir des matériels d'aménagements des bureaux en dehors du catalogue de l'UGAP... La réponse n'est pas claire et visiblement la direction semble vouloir récupérer le matériel de Vicat !



Un appel à candidatures doit être « très prochainement » lancé auprès des salariés du site de Vicat pour constituer les groupes de travail selon la méthodologie présentée en CE (principes de vie => choix des aménagements => micro-zoning par direction => vers des

comportements exemplaires). La CFDT insiste sur le fait que cet appel à candidatures doit comporter expressément la mention d'une délégation d'heures pour participer au groupe de travail.

Dernière minute : l'appel à candidatures est lancé sur Vicat. Nous nous étonnons que les « critères de recrutement » ne mentionnent absolument pas « l'envie de représenter les besoins et demandes de ses collègues » et nous dénonçons le fait qu'aucun temps dédié à cette mission ne soit prévu.

La direction s'entourera également d'un maître d'œuvre (prestataire ou idéalement CDD/détaché pour l'ADEME), et d'1/2 ETP sur la communication du projet. Ajoutez à ça 2 CDD sur 6 mois pour vider les 700 mètres linéaires d'archives et le compte est bon !

Les syndicats reviennent naturellement sur la question du respect des exigences de la norme (surface mini par poste) => tout est dit dans le courrier de réponse de la direction à l'inspectrice du travail (circulez, y'a rien à redire !).

Quant à l'explication sur la perte de 30 postes de travail entre Vicat et Fairway, non seulement cela répond aux effectifs de référence mais on apprend qu'il y a même (déjà ?) une hypothèse de rendre une partie des locaux d'ici 6 ans si ces effectifs continuent de diminuer...

Prochain CE : le 11 avril 2017 à Paris

Toujours à votre disposition, vos élus CFDT

Christophe HEVIN
DR Occitanie
Toulouse

Rachel BAUDRY
Angers

Sylvie DUCHENE
Valbonne

Dominique FORTUNE
DR Nouvelle Aquitaine
Limoges

Sébastien BELLET
DR Normandie
Caen

Mila GALIANO
Valbonne

Jacques-Olivier BUDIN
Angers

Muriel LE BIHAN
Angers

Jérôme DANCOISNE
DR Guadeloupe

Cédric GARNIER
DR Pays de la Loire

Muriel ALAMICHEL
Angers

... et pour nous écrire : cfdt@ademe.fr

retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cfdt-ademe.fr/>

Et sur twitter : [@cfdtademe](https://twitter.com/cfdtademe)